



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/ISAR/36  
30 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie  
et des questions financières connexes

Groupe de travail intergouvernemental d'experts  
des normes internationales de comptabilité et de publication

Vingt-quatrième session  
Genève, 30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2007  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième session.
6. Adoption du rapport.

## II. ANNOTATIONS

### Point 1. Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président/rapporteur.

### Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. En ce qui concerne l'organisation des travaux, le Groupe d'experts disposera de trois jours ouvrables. Sa première séance plénière, le 30 octobre, pourrait être consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2) ainsi qu'à la présentation et à l'examen détaillé du point 3. Les séances suivantes seraient consacrées à la présentation et à un examen détaillé des points 4 et 5. Le secrétariat établira un calendrier indicatif des séances qui sera distribué le premier jour de la session.

#### *Documentation*

TD/B/COM.2/ISAR/36      Ordre du jour provisoire annoté

### Point 3. Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière

3. Début 2005, un nombre record d'entreprises du monde entier ont adopté les normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement de leurs états financiers, ce qui a conduit le Groupe d'experts à examiner les difficultés relatives à l'application des IFRS au cours de ses deux dernières sessions. Au terme de sa vingt-troisième session, il a décidé de procéder à des études et à des examens complémentaires pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les pays en développement et les pays en transition pour satisfaire aux prescriptions internationales exigeant l'application de normes adéquates et de qualité, en vue d'élaborer des lignes directrices sur de bonnes pratiques. Trois études de cas, portant sur le Pakistan, l'Afrique du Sud et la Turquie, ont ainsi été établies, que l'ISAR examinera à sa vingt-quatrième session.

#### *Documentation*

TD/B/COM.2/ISAR/37      Examen de questions relatives à l'application des IFRS  
TD/B/COM.2/ISAR/38      Case studies of Pakistan  
TD/B/COM.2/ISAR/39      Case studies of South Africa  
TD/B/COM.2/ISAR/40      Case studies of Turkey

### Point 4. Questions diverses

4. L'un des thèmes que le Groupe d'experts voudra peut-être examiner au titre de ce point est le projet de Lignes directrices sur des indicateurs de la responsabilité d'entreprise dans les

rapports annuels. À sa vingtième session, le Groupe d'experts a reconnu que les indicateurs de la responsabilité d'entreprise publiés manquaient de pertinence et de comparabilité, et il a souligné la nécessité d'établir des directives techniques facultatives sur la publication de tels indicateurs dans les rapports annuels des sociétés. À sa vingt-troisième session, il a décidé d'affiner son travail dans ce domaine afin de publier des directives techniques facultatives à l'intention des entreprises. Les documents suivants ont été établis pour faciliter ses débats.

#### *Documentation*

TD/B/COM.2/ISAR/41	Lignes directrices sur la publication d'indicateurs de la responsabilité d'entreprise dans les rapports annuels
TD/B/COM.2/ISAR/42	Lignes directrices sur la publication d'indicateurs de la responsabilité d'entreprise dans les rapports annuels: besoins en information des différents acteurs et critères de sélection d'indicateurs de base

5. Le Groupe d'experts voudra peut-être aussi examiner des thèmes tels que la comptabilité des petites et moyennes entreprises et les résultats de récentes enquêtes menées sur la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise, ainsi que sa contribution à la prochaine douzième session de la Conférence ministérielle de la CNUCED. À sa vingt-quatrième session, il pourrait également considérer les changements survenus récemment concernant la comptabilité internationale, la vérification des comptes, la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise, les indicateurs de la responsabilité d'entreprise et d'autres questions en réservant une plage de temps au cours de la session pour permettre à d'autres organisations régionales et internationales compétentes de l'informer de leurs derniers travaux.

#### **Point 5. Ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième session**

6. L'ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième session sera établi en fonction des débats de la vingt-quatrième session et des sessions antérieures de l'ISAR.

#### **Point 6. Adoption du rapport**

7. Le Groupe de travail intergouvernemental pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président pourrait établir un «résumé du Président». Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session. Il sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes en 2008, à sa douzième session.

-----